



Le 21 mars 2023, à Chatonnay

PRÈS DE 1500 ARBRES PLANTÉS DANS LA FORÊT DE CHATONNAY

A l'occasion de la Journée internationale des forêts, le Président du Département Jean-Pierre Barbier et le Directeur par intérim de l'agence Isère de l'ONF, Bruno Rolland, ont planté les derniers arbres de la forêt communale de Chatonnay, en présence du Maire Jean-Michel Noguerras.

Les futaies d'épicéas et de pins weymouth d'une partie de la forêt communale de Chatonnay ont été décimées par le scolyte (insecte xylophage) et la rouille vésiculeuse (champignon cryptogamique). Agées de 48 ans, ces futaies avaient été plantées dans le cadre du Fonds forestier national, un dispositif de financement de l'Etat mis en place après-guerre dans un élan de reconstruction de la France, qui a pris fin en 1999.

Afin de reconstituer les parcelles sinistrées, l'ONF a replanté 1492 arbres pour un coût total de 22 000 €, financés à 80 % par le Département et à 20 % par la Commune. Les essences choisies à partir d'un diagnostic de Clim'essences (outil développé notamment par l'ONF et le CNPF), répondaient aux particularités de cette forêt de plaine sensible au changement climatique : des essences capables à la fois de résister au manque d'eau et à la chaleur et de supporter des sols lourds voire engorgés. Ont ainsi été plantés 532 pins maritimes, 448 douglas, 200 chênes pédonculés, 150 cyprès chauves et 164 chênes sessiles (provenance Gascogne).

Le Département de l'Isère finance ces plantations dans le cadre de son dispositif « Un arbre, un habitant en Isère », qui vise à planter plus d'un million d'arbres d'ici à 2028. Ce dispositif est articulé autour de 4 axes pour un budget global de 14 M€ :

- un axe forestier à destination des forêts publiques (à 80 %), mais également des forêts privées (à 20 %), avec un objectif d'un million d'arbres qui sera financé à hauteur de 80 % par le Département ;
- un axe agricole à destination des agriculteurs, principalement pour la plantation de 12 km de haies, avec un objectif de 50 000 plants ;
- un axe cadre de vie à destination des collectivités, notamment en milieu urbain et centres-bourgs, et des Ehpad pour encourager la réalisation de plans de végétalisation et d'îlots de fraîcheur, en favorisant les plantations à forte plus-value (arbres d'alignement, jardins publics, vergers...), avec un objectif de 20 000 plants aidés ;
- un axe départemental visant à planter dans les cours des 97 collèges publics, autour des bâtiments départementaux, avec un objectif de 1000 plants.



« Le plan « Un arbre, un habitant en Isère » contribue à la politique de transition écologique du Département par laquelle nous visons à diminuer de 10% nos émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2028. Au-delà de l'environnement, c'est une action qui est à la croisée de toutes les politiques du Département et qui a des bénéfices pour tout le territoire : pour la filière bois et l'économie locale, en faisant travailler nos entreprises et en créant de l'emploi pour les personnes en insertion ; pour l'agriculture et le bien-être animal, en empêchant le ruissellement sur les parcelles ou en offrant de l'ombre aux élevages ; pour la santé et la qualité de vie, au travers de l'amélioration de la qualité de l'air ; et même pour le patrimoine, comme ici, dans les Bonnevaux, où la forêt fait partie intégrante de la richesse du territoire », souligne Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

« L'ONF et l'association des communes forestières accompagnent les collectivités, propriétaires de forêts pour réaliser leur projet de renouvellement forestier et bénéficier du programme « un arbre, un habitant en Isère ». Ce projet peut faire appel soit à la régénération naturelle (mise en valeur par des travaux d'entretien), soit à la plantation comme ce fut le cas pour la forêt communale de Chatonnay. Dans tous les cas, un diagnostic précis de la parcelle forestière est établi, pour choisir les essences les plus pertinentes et définir l'itinéraire technique le mieux adapté. Ces travaux constituent un investissement pour le propriétaire actuel, qui assure ainsi l'avenir de la forêt de demain, dont bénéficieront les nouvelles générations dans 30, 50 ou 150 ans ! La forêt se réfléchit sur le long terme... Comme le soulignait Jean Giono, « une plantation forestière est une œuvre de patience » », ajoute Bruno Rolland, Directeur par intérim de l'agence Isère de l'ONF.

Contact Presse

Claire Martin : 06 86 69 98 01 - claire.martin@isere.fr